

janvier
2019

lettre des études



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT



Les personnes accueillies dans le dispositif hivernal en Île-de-France

Résultat de l'enquête 2018 « une nuit donnée » dans les structures de renfort hivernal



Organisée pour la sixième année consécutive par la DRIHL et la FAS Île-de-France, l'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 22 au 23 février 2018. L'objectif de l'enquête est de mieux connaître le profil des personnes qui font appel au dispositif hivernal, notamment celles qui ne font appel au dispositif d'hébergement qu'en hiver.

Chaque soir, l'État héberge 105 000 personnes en Île-de-France. L'hiver 2017-2018 a été marqué par une mobilisation hivernale sans précédent et très largement supérieure à celle constatée lors des exercices précédents.

Grâce à la forte mobilisation de l'État et du secteur associatif, le dispositif mis en place à travers des capacités d'hébergement supplémentaires, des renforts des maraudes et l'extension des horaires d'ouverture des accueils de jour a permis de réduire les impacts de la situation climatique sur la santé des personnes sans abri.



Chaque ménage a rempli un questionnaire. Un ménage pouvant se constituer d'une personne seule, d'une famille (avec ou sans enfant(s) ou d'un groupe). Au total, 1 967 personnes correspondant à 1 505 ménages ont répondu à l'enquête, soit 458 personnes de plus qu'en février 2017, augmentation en lien avec une plus grande mobilisation des capacités d'accueil de la part de l'État et de ses partenaires. 49,8 % des personnes enquêtées étaient hébergées en petite couronne, 28,4 % en grande couronne et 21,8 % à Paris. 1 505 questionnaires ont ainsi été renseignés dans les 93 structures ayant répondu à l'enquête.

Le tableau 1 distingue le département de localisation de la structure du département qui oriente les ménages. Cette distinction est réalisée afin de prendre en compte la composante interdépartementale du dispositif d'hébergement francilien ; un département où s'exprime un grand nombre de demandes pouvant orienter un ménage vers un lieu d'hébergement situé dans un autre département. L'analyse qui va suivre porte uniquement sur les données par département orienteur.

1 Répartition des structures, ménages et personnes enquêtées en fonction du département de la structure et du département orienteur

	Nombre de structures enquêtées	Nombre de ménages enquêtés par département de la structure	Nombre de ménages enquêtés par département orienteur	Nombre de personnes enquêtées par département de la structure	Nombre de personnes enquêtées par département orienteur
Paris	17	211	310	299	429
Hauts-de-Seine	15	354	271	416	302
Seine-Saint-Denis	20	277	314	376	439
Val-de-Marne	8	199	199	238	238
Petit couronne	43	830	784	1030	979
Seine-et-Marne	13	195	179	305	289
Yvelines	11	126	126	131	131
Essonne	5	30	30	63	63
Val-d'Oise	4	113	76	139	76
Grande couronne	33	464	411	638	559
Île-de-France	93	1505	1505	1967	1967

Dans le cadre de cette enquête, la Seine-Saint-Denis a mobilisé une structure dans le Val-d'Oise et Paris a mobilisé quatre structures dont une en Seine-et-Marne et trois dans les Hauts-de-Seine.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête portait sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel (ouverts uniquement pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars, hors accueil en hôtel).

Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par des services de compétence départementale (115/SIAO (services intégrés d'accueil et d'orientation), maraudes, accueils de jour et espaces solidarité insertion (ESI)).

Le questionnaire de l'enquête a été complété par les personnes enquêtées et/ou par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures.

Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne interrogée devait être préalablement recueillie.

Le questionnaire comprenait deux parties :

- la première concernait chacune des personnes composant le ménage et décrivait leurs caractéristiques socio-démographiques ;
- la seconde, renseignée par la personne désignée comme référente du ménage (personne de plus de 18 ans ou mineur isolé), portait sur des questions relatives au suivi social, à la domiciliation, aux ressources mais également sur le recours ou non au 115/SIAO, aux accueils de jour et aux maraudes.

Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

LES PERSONNES ISOLÉES CONSTITUENT LA MAJORITÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

Les personnes isolées constituent la majorité des personnes accueillies (64,4%) comme lors des précédentes enquêtes, mais ce pourcentage est en hausse depuis 2016 (59,9% en 2016 et 62,7% en 2017). Le pourcentage de personnes isolées le plus important en grande couronne se situe dans le Val-d'Oise (98,7%) et en petite couronne dans les Hauts-de-Seine (84,1%).

La part des personnes appartenant à une famille avec enfants (monoparentale ou non) représente un peu moins d'un tiers des personnes enquêtées (30,9%), en diminution par rapport aux enquêtes de 2016 et 2017 (36,0% et 33,4%). Les départements qui accueillent le plus de personnes appartenant à une famille avec enfants sont en grande couronne, l'Essonne (69,9%) et la

Seine-et-Marne (50,2%), et en petite couronne, la Seine-Saint-Denis (43,2%).

Moins d'1 % des personnes seules, avec ou sans enfants, sont en réalité en couple avec une personne hébergée dans un autre centre ou à l'hôtel (4,0% en 2016 et 2,1% en 2017).

17,7% D'ENFANTS FRÉQUENTENT LES STRUCTURES DE RENFORT HIVERNAL

Les enfants de moins de 18 ans représentent 16,6% des enquêtés, en proportion égale par rapport à 2017, et en diminution depuis 2016 (18,8%). Les enfants sont plus nombreux à Paris (19,1%) qu'en grande et petite couronne (18,1% et 14,7%). Ce chiffre s'élève à 17,7% au niveau régional si l'on y intègre les jeunes majeurs toujours sous la responsabilité de leurs parents (19,7% en 2016 et 18,3% en 2017)

55,0% des enfants appartiennent à une famille monoparentale, 43,7% à une famille constituée d'un couple (46,0% dans une famille monoparentale et 49,9% en couple en 2016, 52,0%, 48,0% en 2017).

La moyenne d'âge des adultes ayant répondu au questionnaire est de 38,2 ans (39,3 ans en 2016 et 38,7 ans en 2017). 13,7% des enquêtés franciliens ont 50 ans ou plus (17,0% en 2016 et 14,5% en 2017).

Les hommes sont majoritaires parmi les adultes accueillis (52,2%), mais la proportion de femmes augmente depuis 2015 (35,2% en 2015, 37,1% en 2016%, 39,2% en 2017 et 47,7% en 2018). Dans trois départements, leur proportion dépasse même celle des hommes (Paris (62,9%), Essonne (60,0%), et Seine-Saint-Denis (54,8%).

UNE FORTE PROGRESSION DES ADULTES ÉTRANGERS, NON RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Une part importante du public adulte accueilli est étranger non ressortissant de l'Union Européenne (75,7%), en forte progression depuis 2015 (53,4%), 2016 (64,7%) et 2017 (73,5%). Ce pourcentage est moindre en grande couronne (68,3% et 72,4% en 2017), mais plus important en petite couronne (77,8% et 74,7% en 2017) et à Paris (79,3% et 73,0% en 2017). Le pourcentage de ménages étrangers ressortissants de l'Union Européenne est de 6,8% (11,7% en 2016 et 7,0% en 2017).

Quant aux personnes adultes de nationalité française ou de double nationalité dont française, elles représentent 17,0% au niveau régional (22,2% en 2016 et 18,8% en 2017).

Comme en 2016 et 2017, le mode d'orientation le plus fréquent des ménages pour accéder à une place en structure hivernale est le 115/SIAO (91,2% et en proportion similaire en 2016 et 2017 : 85,8%). Tous les départements en 2018, hormis Paris, ont un pourcentage proche ou supérieur à 90% (de 89,7% pour les Yvelines à 94,7% pour le Val d'Oise). La situation est plus contrastée sur Paris, où la proportion est la moins élevée des départements franciliens (83,2%).

Les accueils de jour (et ESI pour Paris) et les maraudes constituent les autres modes d'orientation des ménages, respectivement pour 2,3% (2,8% en 2017) et 2,2% (2,5% en 2017).

Les principaux motifs d'admission

Au cours du mois précédent l'enquête (janvier 2018), 63,2% des ménages étaient hébergés le plus souvent dans le même lieu d'accueil que celui du jour de l'enquête (79,3% pour 2016 et 63,0% pour 2017).

Ce pourcentage est à peu près équivalent en petite couronne (62,6%), en grande couronne (63,7%) et à Paris (63,9%). 14,6% se trouvaient dans un centre d'hébergement (6,5% en 2016 et 10,4% en 2017) et 9,0% dans la rue, un squat, une tente ou un hébergement de fortune (5,1% en 2016 et 10,1% en 2017).

Parmi les motifs d'admission, le motif « Sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » reste comme pour les enquêtes précédentes le principal motif d'admission au niveau régional (39,9%), (35,8% en 2016 et 37,9% en 2017). Ce principal motif est également observable pour Paris pour un ménage sur deux (50,0% et 52,8% en 2017) ainsi que pour la petite et grande couronne mais dans des proportions assez hétérogènes (respectivement 39,7% et 32,6%, et 42,6% et 24,2% en 2017).

« Une sortie de structure d'hébergement », « la perte de logement » et « une arrivée récente en région parisienne ou en France » constituent les autres motifs, mais dans une moindre mesure (9,2%, 5,8% et 5,7%).

À Paris, « la sortie de structure d'hébergement » constitue le deuxième motif le plus fréquemment cité (17,7%). En petite couronne, les motifs : « la demande d'asile » et « l'arrivée récente en région parisienne ou en France » (6,9%) sont les plus cités. En grande couronne, il s'agit des motifs : « la sortie d'hôtel » (10,2%) et « la sortie de structure d'hébergement » (7,5%).

Zoom

Les femmes, de plus en plus présentes

Lors de la « nuit de la Solidarité » organisée par la mairie de Paris la nuit du 15 au 16 février 2018, 12% des personnes rencontrées étaient des femmes. Selon les résultats de l'étude, les femmes lorsqu'elles vivent à la rue sont plus précaires que les hommes (moins souvent suivies par un travailleur social, moins nombreuses à disposer d'une couverture maladie...), mais restent moins longtemps que les hommes à la rue.

Compte tenu de la difficulté à rencontrer des femmes dans la rue, ces dernières ayant tendance à se protéger, enquêter les femmes fréquentant les centres d'hébergement hivernaux représente une opportunité.

Depuis 2015, le nombre de femmes est en constante augmentation. Dans cette enquête elles représentent 47,7% des adultes présents, soit un total 661 femmes de plus de 18 ans. La multiplication des places dédiées aux femmes dans les structures, dans le cadre du renfort hivernal, mais aussi la volonté de ces dernières de trouver un abri pour la nuit peuvent être deux éléments d'explication de cette augmentation.

Concernant les 554 femmes isolées avec ou sans enfants fréquentant ces structures, leur moyenne d'âge est de 37,3 ans (contre 38,2 ans pour l'ensemble des adultes enquêtés) et sont à 83,0% étrangères non ressortissantes de l'union européenne (75,7% pour l'ensemble des enquêtés).

À la différence des résultats obtenus lors de la « nuit de la solidarité », la proportion de femmes seules ou avec enfants, suivies par un travailleur social, disposant d'une domiciliation administrative et déclarant ne percevoir aucune ressource, est similaire à celles de l'ensemble des ménages hébergés.

En revanche, ces femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à accéder aux places en structure de renfort hivernal via le 115/SIAO (94,2% contre 91,2% pour l'ensemble des ménages).

Elles restent moins souvent dans cette situation de précarité que l'ensemble des ménages (41,5% depuis plus d'un an contre 43,0%).

Les différences les plus significatives apparaissent sur les questions portant sur le recours ou non au 115 et au SIAO, la fréquentation d'un accueil de jour et le contact avec une maraude. Elles sont plus nombreuses à ne pas avoir appelé le 115 (53,2% contre 46,3%), ou fait une demande au SIAO (61,2% contre 57,3%). Mais la raison du non appel ou de la non demande « j'étais hébergée » est plus fréquemment citée (58,3% contre 47,6% pour le 115, et 39,2% contre 27,0% pour le SIAO).

Les femmes isolées avec ou sans enfants ont moins fréquentés les accueils de jour en 2017 (65,5% contre 58,9% pour l'ensemble des ménages). Elles ont également été bien moins en contact avec les maraudes (82,1% contre 72,4%).



La fragilité des ménages

L'ancienneté de la précarité des ménages est de moins d'un an pour 55,2 % d'entre eux, situation assez similaire à celle de 2017 (54,4 %), après avoir fortement baissé depuis 2016 (65,1 %). Mais elle dépasse deux ans pour 26,6 % d'entre eux (contre 14,6 % en 2016 et 29,6 % en 2017). À Paris et en grande couronne, les durées de cette situation de précarité sont plus longues (68,1 % à Paris depuis plus d'un an et 42,5 % en grande couronne, et 33,5 % en petite couronne).

71,6 % des ménages indiquent être suivis par un travailleur social (72,1 % en 2016 et 74,3 % en 2017). À Paris, cette proportion atteint 85,2 % (70,6 % en grande couronne et 66,7 % en petite couronne).

Le lieu d'exercice des travailleurs sociaux suivant les ménages enquêtés est principalement une association : 52,7 % (49,3 % en 2016 et 51,1 % en 2017), un service social départemental : 14,1 % (13,7 % en 2016 et 17,3 % en 2017) ou une mairie : 6,5 % (7,3 % en 2016 et 8,3 % en 2017).

Un peu plus des trois quarts des ménages disposent d'une domiciliation administrative (76,2 %) dans une association ou un centre communal d'action sociale (CCAS) (en proportion égale en 2016 et 72,5 % en 2017). Afin de mieux appréhender les raisons de cette non domiciliation,

le questionnaire en 2018 a été enrichi d'une nouvelle question : « *pourquoi n'avez-vous pas de domiciliation dans une association ou un CCAS ?* » Il s'avère que les ménages sans domiciliation dans une association ou un CCAS ont malgré tout une domiciliation en cours, 40,6 % et une domiciliation chez un tiers, 20,6 %. Si l'on prend en compte les ménages n'ayant pas fait de demande de domiciliation et ceux dont la demande a été refusée ou radiée, **seuls 5,3 % de l'ensemble des ménages ne disposent d'aucune domiciliation.**

46,0 % des ménages enquêtés déclarent avoir une couverture maladie de base accompagnée ou non d'une complémentaire (43,1 % en 2016 et 47,0 % en 2017). Parmi eux, ce sont majoritairement des ménages bénéficiant de la CMU de base accompagnée de la CMU-C. La part des ménages ne bénéficiant d'aucune couverture maladie se situe au même niveau que 2016 : 11,0 % et 12,4 % en 2017.

54,5 % des ménages franciliens enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (54,1 % en 2016 et 53,0 % en 2017). Lorsque les ménages perçoivent des ressources, elles sont constituées à 15,5 % de minima sociaux, 10,7 % de salaires ou 8,3 % d'autres allocations (19,2 %, 8,8 % et 9,5 % en 2016, 15,1 %, 11,4 % et 10,2 % en 2017).



Le recours des personnes aux dispositifs d'hébergement

L'appel au 115 pour trouver une place d'hébergement a été utilisé par un peu plus d'un ménage sur deux au cours des 6 mois précédents la période hivernale (entre le 01/05/2017 et le 31/10/2017), en légère progression pour la même période en 2016 (47,7 %). La recherche d'une place via le 115 est moins élevée à Paris, dans le Val-de-Marne, en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines (36,5 %, 41,2 % et 43,3 % et 49,2 %). À l'inverse, les ménages de la Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et du Val-d'Oise y ont d'avantage recours (respectivement 53,6 %, 67,9 %, 73,3 % et 82,9 %).

38,2 % des ménages ont quant à eux fait une demande au SIAO pour une place d'hébergement au cours des 6 mois précédents la période hivernale, sans variation depuis la dernière enquête (38,0 %).

« *J'étais hébergé* » constitue le principal motif du non appel au 115 (47,6 % et 42,7 % en 2017). Un plus d'un ménage sur dix déclare également avoir été logé (10,6 % et 12,3 % en 2017). Ils sont moins nombreux à déclarer ne pas connaître le 115 (9,6 % et 13,0 % en 2017). Pour les « autres raisons » avancées, une arrivée récente en France est la raison la plus souvent citée (67,8 %).

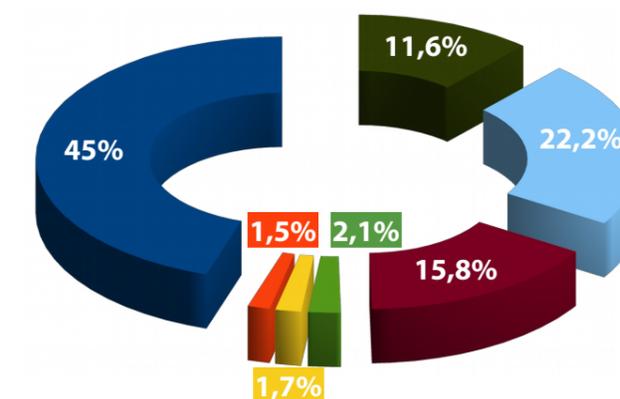
« *Je ne connaissais pas le SIAO* » est la raison de la non demande de plus d'un tiers des ménages au SIAO pour pouvoir bénéficier d'une place d'hébergement (36,3 % contre 32,2 % en 2017). Une arrivée récente en France constitue la principale « autre raison » avancée.

Concernant la fréquentation des accueils de jour, l'enquête fait apparaître que 37,7 % des ménages se sont rendus dans des accueils de jour au cours de l'année 2017 (39,1 % en 2016 pour l'enquête 2017). Les résultats varient entre 23,3 % pour l'Essonne et 59,2 % pour le Val-d'Oise. Parmi les ménages qui n'ont pas fréquenté les accueils de jour en 2017, ces derniers sont méconnus pour 45,0 % d'entre eux, soit +4,7 points par rapport à 2016, et concerne tous les départements de grande couronne hormis la Seine-et-Marne (57,1 %

en Essonne, 63,6 % dans les Yvelines et 64,3 % dans le Val-d'Oise). La non-réponse aux besoins est également citée par 15,8 % des ménages (20,2 % en 2017). Pour les « autres raisons » avancées, une arrivée récente en France (36,0 %), un hébergement dans un centre, à l'hôtel ou chez des amis (29,4 %), une absence de besoin (8,1 %) ont été les plus fréquemment cités.

Enfin, moins d'un quart des ménages a été en contact avec une maraude (23,0 % contre 24,4 % en 2016). Dans les départements de grande couronne, les ménages sont proportionnellement plus nombreux à avoir été en contact avec les maraudes qu'à Paris et en petite couronne (26,8 %, 18,7 % et 22,7 %).

2 Les raisons de la non fréquentation des accueils de jour



- Je ne connaissais pas les accueils de jour
- Les accueils de jour sont trop loin
- J'ai eu une mauvaise expérience
- Les horaires ne sont pas adaptés
- Les accueils de jour ne répondent pas à mes besoins
- Autre
- Non réponse

Source : Enquête « une nuit donnée » du 22 au 23 février 2018 - DRIHL/SOEE

Les personnes enquêtées pouvaient s'exprimer librement à la fin du questionnaire et développer ainsi leurs projets personnels : 78,9 % des ménages ont déclaré avoir un projet personnel. Ci-dessous, un nuage de mots synthétisant les projets :



CONCLUSION

L'État a anticipé la période hivernale en identifiant 7 600 places supplémentaires mobilisables en Île-de-France.

En lien avec la FAS, l'enquête sera reconduite en février 2019.

Directrice de la publication
Isabelle Rougier

Auteur
Service des Observatoires, des Études
et de l'Évaluation, DRIHL, Géraldine Galois

Conception graphique
Mission communication, DRIHL

